

Alain Beitone
Lycée Thiers
5 place du Lycée
13001 Marseille
alain.beitone@gmail.com

Marseille le 16 février 2011

Monsieur le Ministre,

La réforme de la classe de seconde s'applique depuis plusieurs mois. Sur la base de cette première expérience, les professeurs de sciences économiques et sociales soussignés souhaitent attirer votre attention sur les difficultés qu'ils rencontrent et leurs préoccupations quant aux horaires et aux structures de la filière ES :

1/ Vous avez souhaité que tous les élèves de seconde soient initiés à l'économie (et nous ajouterons, s'agissant des SES, à la sociologie). Dans ce cadre il nous semble anormal que l'enseignement des SES ne soit pas présent dans le tronc commun. Il s'agit en effet d'une discipline nouvelle et d'une discipline qui est au cœur de l'une des trois séries de l'enseignement général.

2/ Le statut actuel d'enseignement d'exploration des SES est source de nombreuses difficultés. En effet, conformément aux orientations que vous avez retenues, le groupe d'experts a construit un programme qui suppose l'apprentissage d'un certain nombre de notions. Or de nombreux chefs d'établissements affirment que « les enseignements d'exploration ne doivent pas être évalués ». On peut comprendre cette logique dans le cas d'enseignements d'exploration qui (comme « Littérature et société » ou « Méthodes et pratiques scientifiques ») correspondent à des apprentissages réalisés dès le collège et qui se poursuivent dans le tronc commun en seconde. Mais s'agissant des SES, discipline nouvelle qui mobilise des savoirs que les élèves n'ont jamais rencontrés jusque là, comment s'assurer que les apprentissages ont été réalisés ? Vous aviez d'ailleurs indiqué dans vos déclarations au quotidien Les Echos du 25 mars 2010 qu'une évaluation était possible en SES et en PFEQ. Mais vos services semblent adopter un point de vue différent. La solution la plus satisfaisante pour régler ce problème serait d'intégrer les SES au tronc commun, d'autant que cet enseignement a été choisi par l'immense majorité des élèves. A défaut, une solution à court terme consiste à préciser dans la prochaine circulaire de rentrée que le premier enseignement d'exploration a un caractère spécifique dès lors qu'il repose sur un programme de notions que doivent s'approprier les élèves. Nous attirons aussi votre attention sur l'importance du dédoublement en classe de seconde. En effet le préambule du programme demande aux professeurs de développer « la recherche documentaire, l'utilisation de l'outil informatique et de l'Internet ».

3/Nous demandons aussi que soient réexaminés les horaires et les enseignements de spécialité de la série ES. Comment justifier que l'horaire global dans le cycle terminal soit plus faible en ES qu'en S ? Comment expliquer que les enseignements de spécialité de cette série soient plus brefs dans la série ES (1h30 en ES contre 2h en S et 3h en L) ? Cela ne semble guère cohérent avec votre volonté de rééquilibrer les séries.

Dans l'attente de réponses favorables, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à notre attachement au service public d'éducation et à l'enseignement des sciences économiques et sociales.